

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique - modification des limites territoriales de Neussargues-en-Pinatelle (défusion)

**De :** Philippe Pradel <pragay15170@gmail.com>

**Date :** 07/04/2024 19:28

**Pour :** pref-collectivites-locales@cantal.gouv.fr

## **Observations à l'enquête publique de modification des limites territoriales de la commune de Neussargues-en-Pinatelle**

Contribution de Philippe Pradel habitant de Neussargues-Moissac (4 Rue de la sapinette),  
Ingénieur de recherches à l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture,  
l'Alimentation et l'Environnement

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Tout d'abord quelques remarques préliminaires concernant l'organisation de cette Enquête publique:  
La notice explicative de l'enquête, est très légère et ne fait que reprendre les termes de la délibération du conseil municipal ayant demandé la "défusion". Rien n'a été vérifié, ainsi il est faux que plusieurs conseils municipaux, suite à la constitution de la commune nouvelle, n'ont pas pu se tenir faute de quorum ; il n'y en a eu qu'un seul. Cette notice est clairement "pro-défusion" et semble avoir été rédigée hâtivement. Elle ne fournit pas d'indications précises sur les différentes conséquences d'une "défusion" notamment pour les plus petites communes historiques. Il n'est fait mention que de simple partage du personnel, des matériels, des dettes,.... entre communes historiques, comme une simple formalité !

Concernant l'organisation des élections pour les commissions, là aussi plusieurs remarques:

Mes 3 enfants, ne pouvant pas être présents lors du scrutin, ont cherché en vain à faire une procuration par internet : impossible car ce type d'élection ne paraît pas!

Les listes de candidats sont incomplètes sur certaines communes historiques par manque de candidats.

Des avantages à rester groupés en commune nouvelle? Ce n'est pas sans raison que la constitution de la commune nouvelle a été adoptée à la majorité par chacun des 5 conseils municipaux des communes constitutives. En effet, il est évident que la mutualisation de personnel et de matériel que cette configuration permet est très appréciable pour le collectif. De plus la taille de la commune nouvelle permet d'être bien plus forte dans les différentes négociations de marchés, avec à l'appui des économies d'échelle importantes. Le maintien en commune nouvelle permet d'avoir un poids bien plus important dans les différentes demandes de subventions, ainsi que de mieux faire entendre sa voix dans les instances comme la communauté de communes de Hautes Terres Communauté.

Des enjeux actuels (énergies renouvelables, environnement, mobilité douce, services,...) ne peuvent pas se raisonner à petite échelle. La commune de Neussargues en Pinatelle a une taille suffisante pour constituer le premier maillon essentiel de conception et de portage de projets viables dans ces domaines.

En conclusion, je suis persuadé que l'union fait la force. La commune de Neussargues en Pinatelle est d'une taille adéquate pour permettre la réalisation de projets à l'échelle du bassin autour de Neussargues-Moissac, entre Murat et Massiac. Les individualismes mènent au déclin et seule la solidarité permettra de maintenir dans notre bassin de vie des services, des commerces, des écoles,...de la vie quoi! La complémentarité des communes constitutives doit être valorisée et la solidarité doit être le maître mot. Il faut simplement avoir des élus compétents et ouverts aux commandes!